



Confédération *Nationale* des *Associations* des
Caféculteurs du Burundi

« *CNAC-MURIMA W'ISANGI* »

N/Réf : *AS0/2011/N.J.*

Bujumbura, le 29 novembre 2011

TCPI à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République du BURUNDI, avec les assurances de notre très haute considération
- Son Excellence Monsieur le deuxième Vice-Président de la République du BURUNDI, avec les assurances de notre très haute considération
- Son Excellence Honorable Président de l'Assemblée Nationale, avec les assurances de notre très haute considération
- Son Excellence Honorable Président du Sénat, avec les assurances de notre très haute considération

A son Excellence Monsieur le Président de
la République du BURUNDI,
avec l'Assurance de notre plus haute considération

Objet : Position finale des caféculteurs sur la privatisation de la filière café

Excellence Monsieur le Président de la République,

Depuis que le Gouvernement du Burundi a adopté la stratégie de privatisation imposée par la Banque Mondiale (avec d'ailleurs des réserves qui n'ont jamais été considérées), nous n'avons pas cessé de dénoncer une stratégie ignominieuse qui va conduire à la destruction de la filière café ainsi que de l'économie paysanne et nationale.

Malgré plusieurs engagements pris par l'Etat du Burundi, notamment lors de notre rencontre avec la Ministre de l'agriculture et de l'élevage en date du 5 Septembre 2011, dont nous vous prions de trouver la copie en annexe, ainsi que plusieurs réunions avec les services en charge de la privatisation, l'avis des caféculteurs n'a pas été entendu et un second appel d'offres vient d'être lancé. Il importe de rappeler à toutes fins utiles qu'une étude sur la prévention des conflits dans le processus de la privatisation de la filière café au Burundi avait été réalisée par International Alert n'a même pas été considérée. Nos principales préoccupations portent sur trois points suivants:

La première demande que nous adressons à l'Etat, c'est qu'il s'assure que les caféculteurs, principaux garants de la survie de la filière, aient la garantie de bénéficier d'au moins 72% des

[Handwritten signature and notes in blue ink]

recettes du café, comme vous l'avez proclamé en date du 1^{er} mai 2007. Il s'agit pour nous d'un minimum équitable pour protéger les caféiculteurs des appétits insatiables des repreneurs. Le café représente un enjeu trop important pour le pays pour que sa gestion soit abandonnée aux seules règles du marché. Aucun pays du monde ne l'accepterait.

La deuxième préoccupation porte sur la propriété des infrastructures de transformation. Les stations de lavage ont été construites grâce à un prêt de la Banque Mondiale que nous avons remboursé via un prélèvement de 60F bu/kg de café pendant plus de dix ans. Ces usines nous reviennent donc de droit et ne devraient en aucun cas être bradées à vil prix (en une seule campagne de bonne récolte, l'investisseur récupère toute sa mise) à des multinationales étrangères sans une participation majoritaire (51% au minimum) des caféiculteurs au capital. Dans tous les autres pays de l'East African Community, les gouvernements font plutôt la promotion des coopératives paysannes et peuvent ainsi bénéficier de la plus-value des labels "équitables".

En troisième lieu, nous voudrions être assurés que les caféiculteurs continueront de recevoir les intrants et l'encadrement nécessaires pour améliorer la production et la qualité du café et être directement impliqués dans ces opérations.

Malgré une évaluation négative de la première phase de la privatisation où les paysans de Ngozi et de Kayanza ont été victimes d'une escroquerie de la part du premier bénéficiaire de la privatisation et ont perdu jusqu'à 40% des revenus leur dus ; malgré de graves tensions entre les paysans et le groupe WEBCOR qui s'en sont suivis, le Gouvernement a décidé de poursuivre la même stratégie sans y apporter de changement notoire.

Nous considérons donc à présent que nous avons épuisé toutes les voies de recours et informons le Gouvernement de ce qui suit :

1. Les caféiculteurs refusent de cautionner l'actuelle stratégie de privatisation qui conduira inéluctablement à la destruction de la filière, à l'appauvrissement de 55% des burundais et à la livraison en pâture à des multinationales étrangères de la principale source de revenus aux paysans et de devises du pays.
2. En conséquence, les coopératives des caféiculteurs ne prendront pas la part réservataire de 25% qui leur est proposée et qui constitue une simple manœuvre dilatoire pour permettre aux multinationales d'attirer la cerise des pauvres paysans désormais à leur totale merci.
3. Les caféiculteurs feront tout ce qui est en leur pouvoir pour développer leurs propres stations de lavage ou pour se spécialiser dans la sous filière washed. C'est là au moins le seul mérite d'une libéralisation qui permet à chacun d'œuvrer sur des segments de son choix.
4. Etant donné le grave sentiment d'injustice ressenti par les paysans qui vous ont massivement voté, la CNAC décline toute responsabilité et seul le gouvernement sera tenu responsable des débordements éventuels qui s'en suivront.

En vous remerciant d'avance pour votre aimable compréhension, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre considération très distinguée.

Handwritten signature and text at the bottom of the page, including the acronym "CNAC" and other illegible markings.

POUR LES REPRESENTANTS DES CAFECULTEURS DU BURUNDI



1. NTIRABAMPA Joseph, Président de la CNAC
2. BINYOGOTO Anselme, Vice-Président CNAC et Représentant de la Fédération (Kayanza)
3. NZIMPORA Claver, Président de la fédération BONAKURE (Kayanza)
4. NTAMBIRAKAJE François, Président de la fédération NKORERANGUKIZE (Ngozi)
5. BARINEZA Haruna, Président de la fédération MFASHANGUFASHE (Kirundo-Muyinga)
6. NDABIRORE Stany, Président de la fédération SHIRAMAZINDA (Kirimiro)
7. MUHORU Vénant, Président de la fédération MUCO WIKAWA (Mumirwa)
8. NDAYIRINDE François, Représentant de la Fédération (Makamba)
9. NTIZONYIBAGIRA Alphée, Représentant de la Fédération (Bururi)
10. NTUNZWENAYO Avit, Représentant de la Fédération (Bujumbura-Rural)
11. NDIKUMWAMI Samson, Représentant de la Fédération (Bubanza)
12. GAHUNGU Samuel, Représentant de la Fédération (Cibitoke)
13. NKINAHAMIRA Vincent, Représentant de la Fédération (Karusi)
14. NDAYISENGA Téléphore, Représentant de la Fédération (Muramvya)
15. BANKUWIHA David, Représentant de la Fédération (Mwaro)
16. NGENDAKUMANA Déo, Représentant de la Fédération (Gitega)
17. NSEKERA Alexandre, Représentant de la Fédération (Muyinga)
18. NOBAKIZE Jean Sylvestre, Représentant de la Fédération (Kirundo)
19. NAHIMANA Hilaire, Représentant de la Fédération (Ngozi)

TCPI à:

- Monsieur le Ministre à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation
- Madame la Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
- Monsieur le Ministre de la Sécurité Publique
- Madame la Ministre des Finances et de la Planification de Développement
- Madame la Représentante de la Mission Résidente de la Banque Mondiale au Burundi
- Monsieur le Représentant de la Commission Européenne au Burundi
- Monsieur le Représentant Résident du FMI au Burundi
- Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique au Burundi
- Monsieur l'Ambassadeur de la Belgique au Burundi
- Monsieur l'Ambassadeur de France au Burundi
- Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne au Burundi
- Monsieur l'Ambassadeur de Suisse au Burundi
- Monsieur le Gouverneur de Province (Tous)
- Monsieur le Directeur Général de la Documentation Nationale
- Monsieur le Directeur Général de l'ARFIC
- Monsieur le Président de l'Inter-Café-Burundi
- Monsieur le Commissaire Général du SCEP
- Monsieur le Coordonateur de PAGE
- Monsieur le Président de Comité de Réformes Café
- Monsieur le Directeur Général de SOGESTAL's '(tous)
- Monsieur le Directeur Général de la SODECO
- Monsieur le Directeur de l'INADES Formation Burundi
- Monsieur le Secrétaire Général de l'ADISCO
- Monsieur le Représentant de PARCEM

[Handwritten signature and text in blue ink]